



AIGUEZE INFO No 2 JUILLET 2021

Le mot du Maire

Avec le retour des beaux jours , notre village retrouve petit à petit une vie normale. Les commerces sont ouverts, notre place et nos ruelles s'animent. La vie reprend un cours normal. Un bel été nous est promis, avec une fréquentation qui devrait être égale voire supérieure à celle de l'an dernier.

Nous resterons vigilants au respect de la quiétude des habitants, à la propreté de notre cité et nous agissons contre toutes formes d'incivilités. Les investissements qui vous sont détaillés dans les pages qui suivent ont été fait dans ce but.

Nous avons également décidé de diminuer le taux de la part communale pour le foncier bâti et le foncier non bâti qui passe de 18% à 17% pour le foncier bâti et de 77% à 68% pour le foncier non bâti.

D'autres projets vont arriver à la fin de l'été, en particulier un projet grand site de France qui, si il aboutit, nous permettra d'obtenir plus d'aides pour les projets d'avenir. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Dans l'attente bon été à toutes et à tous.

Bien cordialement Charles Bascle



DIVERS INVESTISSEMENTS 2021

L'ASPIRATEUR DE RUE « GLUTTON »

Cette machine d'un coût de 16 000 euros, a été **entièrement** financée par diverses subventions de la région et du département ainsi que par des dons d'associations et de commerçants aigüezoïis

Cette machine silencieuse permet d'entretenir, en début de matinée, rapidement le village sans réveiller les habitants.



DESHERBEUR THERMIQUE A GAZ



Notre soucis principal étant la quiétude dans le village nous avons également investi dans un **désherbeur à gaz**, également (financé en partie par des subventions du ministère de la transition énergétique) nettement plus efficace que la débroussailleuse à moteur 2 temps et en silence

Après quelques jours de prise en main, **Jean-Pierre Lavastre** est passé maître du nettoyage du village, plus d'herbe ni de mégots ne viennent ternir la beauté de notre village et en bonus : **un gain de temps et d'énergie considérable.**



DIVERS INVESTISSEMENTS 2021

L'HORODATEUR du parking du 19 mars

Comme vous le savez certainement notre commune n'a pas ou peu de sources de revenus.

Les locations de la Blanchisserie couvrent les remboursements des emprunts, mais il ne faut pas avoir de frais de réparations sur les bâtiments.

Afin de pouvoir investir dans de nouveaux projets, nous avons besoin de revenus. C'est dans cet esprit que nous avons supprimé les 4 emplois du parking pour juillet/août et installé un horodateur qui va fonctionner sur une période plus longue. Cette première année va nous servir de test, des modifications et améliorations seront appliquées l'an prochain, période de gratuité, (15 ou 20 mn) par exemple. D'hors et déjà, le parking est gratuit le jeudi matin pour le marché et la gratuité pourra se faire au cas par cas lors de manifestation comme « De ferme en ferme » ou autres évènements.





DIVERS INVESTISSEMENTS 2021

VIDEO PROTECTION

Comme vous le savez certainement nos anciennes caméras ne fonctionnaient plus depuis des années et ne répondaient plus aux nouveaux critères de performance ni de qualité.

Cet investissement de 27 000 euros est couvert en partie par diverses subventions ainsi que par l'association de gestion de l'église qui prendra à sa charge les dispositifs relatifs à la protection des biens de l'édifice religieux.

En concertation et avec l'approbation de la gendarmerie et de la préfecture du Gard, des caméras seront placées dans des endroits stratégiques du village: les différents parkings payants, parkings des résidents, la place du jeu de Paume ainsi que les entrées de l'église.

Ces caméras hautes définitions permettront de lire les plaques minéralogiques des véhicules et les enregistrements nous donneront d'importantes informations en cas de délits sur la voie publique.

Naturellement ces enregistrements ne seront pas conservés, et seulement quelques personnes habilitées pourront les consulter.



Photo d'illustration

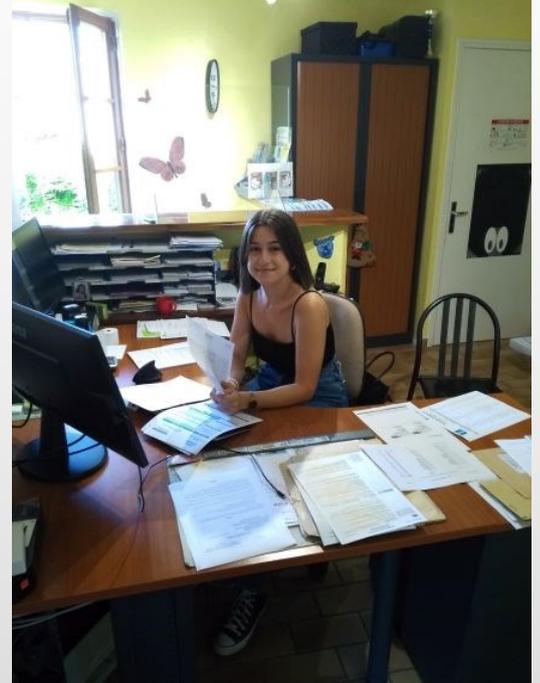


EMPLOIS SAISONNIER 2021

Cette année, **Anaïs** nous a rejoint au secrétariat de la mairie pour les mois de juillet et août pour remplacer Alexandra pendant ses vacances bien méritées.

Elle assure avec succès toutes les tâches courantes de secrétariat et de prise de téléphone.

Son sourire et sa gentillesse ont conquis le conseil municipal ainsi que les nombreux visiteurs de la mairie.



Pour ces 2 mois d'été, **Fanette** à rejoint notre équipe pour assurer la propreté du village, notamment l'entretien des 2 WC et s'assurer que les poubelles de rue ne débordent pas.

Cette tâche, souvent ingrate mais indispensable pour que nos nombreux visiteurs se sentent bien dans nos murs. Merci également à Jean-Pierre et Patrick pour leur dévouements en assurant à tour de rôle le nettoyage pendant les week-end.

Fanette assure également, avec courtoisie, l'encaissement des redevances des Camping Car.





BOUTIQUES DIVERSES

Certains bâtiments communaux sont loués pour la saison à des boutiques d'artisanat et de créateurs

Création d'O
au rez de chaussée
de l'ancien presbytère



Création Terre
au rez de chaussée de
l'ancienne école libre



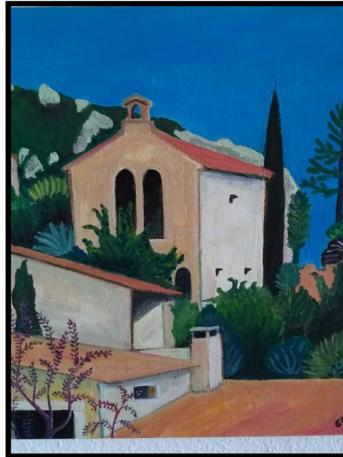
DesignA2
Cadeaux, bijoux, vêtements
dans la voûte sur la place





EXPOSITION ANCIEN PRESBYTERE

Plus de 8 peintres et sculpteurs exposent leurs œuvres sur les 2 étages de l'ancien presbytère, rénové pour l'occasion.





COMMERCES DIVERS

Nouveaux commerces ouverts toute l'année à Aiguèze

CYBELE

Magasin de vêtements et
d'accessoires

Grand Rue



DE LA TERRE AU VERRE Caveau du domaine de L'AMANDIER

Rue du Moulin



LE CASTEL

Restaurant sur
la Placette





ACTIVITÉS DU PREMIER SEMESTRE



“**Racines Aigüezoises**” chemina cette année sur les flancs de la Dent de Rez, avant que le couvre-feu impose des excursions plus proches où nous visitâmes Castelvial.

Aujourd’hui nous réhabilitons la Croix de Saint Pierre que nous installerons prochainement.

Les 18 et 19 septembre nous participerons aux Journées Européennes du patrimoine.

En octobre nous irons nous perdre dans la féerie du Bois de Païolive.

Je vous invite à nous rejoindre dans nos activités.

Christian Marron



PHOTOS DIVERSES 1/2



Cérémonie du 8 mai



Accord GRISBI



Rally Découverte des 4 Villages



TRIATHLON DES GORGES



DE FERME EN FERME



PHOTOS DIVERSES 2/2



Visite de la grotte Chabot avec le président de l'AGGLO et Provence Occitane



DRÔLE DE VISITE



MARCHÉ ESTIVAL



UN PEU D'HISTOIRE

La porte des Merlets

Restituer le bâti des anciennes fortifications moyenâgeuses de notre village est une tâche difficile. Quelques pierres encore en place, quelques traces dans la roche peuvent toutefois nous aider à retrouver les murs d'enceinte tels qu'ils étaient avant leur destruction au quatorzième siècle. La partie Est des remparts (communément appelée Le Castelas), contrairement à la partie Ouest, ne subit après son démantèlement qu'une restauration succincte. Ce n'est qu'au dix-neuvième siècle que plusieurs aménagements lui donnèrent l'apparence que l'on connaît aujourd'hui. La partie Ouest de l'enceinte, quant à elle, fut détruite sur sa plus grande longueur en 1830, les pierres en provenant vendues aux particuliers.

Intéressons-nous ici à l'ancien accès nord de ce fameux Castelas, lieu où on accède par la ruelle perpendiculaire à la Grand-Rue, face à ce qui était autrefois la maison Roulet.

Cette ruelle est désignée, dans quelques rares écrits anciens, sous l'appellation de "Rue des Merlets", appellation aujourd'hui totalement tombée dans l'oubli. En ancien français le mot « merlet » signale les créneaux.

Après avoir emprunté cette ruelle et en s'engageant dans le Castelas, on remarque sur la droite, creusées dans la roche, les marches qui permettaient au moyen-âge d'accéder au moyen d'une porte percée dans les remparts à la seconde enceinte fortifiée de la cité.

La grande plateforme qui aujourd'hui permet d'admirer l'Ardèche (à côté de la maison Baume) n'existait pas au moyen-âge, elle ne fut aménagée que durant le dix-neuvième siècle, avec notamment la construction de la grande arche que l'on peut observer en descendant à la rivière. A l'origine il y avait ici un précipice qui rendait très difficile l'accès à cette seconde enceinte, cette difficulté faisait partie du système de défense en cas de siège.

Après avoir franchi cette porte et avoir accédé à la seconde enceinte, il y avait sur la droite, bien ancré sur la roche, un logis seigneurial. Ce logis appartenait au 16^{ème} siècle à noble Jehanne Chambon, dite « De La Baulme, coseigneuresse d'Aiguèze ». Son jardin, situé en contre-bas (aujourd'hui cour de l'hôtel), est nommé dans les anciens textes « Jardin de la Baulme ».

Trois accès permettaient d'accéder au « Castelas », le premier étant celui que l'on vient de découvrir. Le second était situé juste sous la tour nord. Celui-ci, entièrement creusé dans le roc, n'était accessible qu'au moyen d'une échelle depuis le village. Le troisième accès est celui que l'on emprunte communément depuis la rue de l'église. Mais, malgré toutes ces précautions, notre forteresse ne résista à aucun siège connu ! Que ce soit durant l'épisode des Tuchins ou bien pendant les guerres de religions, les fiers Aigüezoïis ont à chaque fois rendu les armes...



Lou Récataïre



SGGA



Dans le sillage de l'Aigle au milieu de la Garrigue...

Balade à la découverte de l'aigle de Bonelli,
rapace le plus menacé en France, en présence de naturalistes de la
LPO AuRA et du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche.

Samedi 3 juillet et mardi 24 août
de 9h à 12h à l'entrée des Gorges de l'Ardèche
(Tioure)



Samedi 18 septembre
de 9h à 12h à Aiguèze

Samedi 2 octobre
de 11h à 13h à Labastide de Virac



Information et réservation 04 75 98 77 31 ou www.gorgesdelardeche.fr





Voici l'actualité du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche du mois de juin !

Lancement de la saison touristique



Samedi 12 juin matin, le Syndicat a organisé une rencontre conviviale au Pont d'Arc puis à Aiguèze. L'objectif de Pascal et des vices présidents visait à marquer, autour d'un café et d'un petit verre bienfaisants, le début de saison tant attendu par les acteurs publics et privés des gorges. Il s'agissait aussi de cultiver la solidarité de notre territoire et ce qui lie l'amont et l'aval, la rive gauche et la rive droite, au-delà des limites administratives : notre attention vis-à-vis de ce patrimoine riche mais fragile. Elus, techniciens et acteurs socio-économiques ont pu échanger sur les meilleures façons d'inviter nos visiteurs, annoncés en nombre, à découvrir l'identité des gorges pour la respecter et en profiter.

Sortie découverte Natura 2000



Mercredi 2 juin, une sortie à la Dent de Rez était organisée par le SGGA en présence de Didier Boule vice-président. L'objectif de la rencontre était de présenter le site Natura 2000 de la Dent de Rez aux différents partenaires et élus du territoire : du premier arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en 1990, à l'installation des éleveurs et à la création de l'AFP (Association Foncière Pastorale), du chemin parcouru en matière de gestion concertée.

Rencontre « Plan de Gestion » de la Réserve



Ce samedi 5 juin, s'est tenu à Gaud un atelier de travail animé par Romain Franquet, conservateur de la Réserve, rassemblant élus et techniciens du SGGA. L'objectif fut d'échanger sur l'ambition du futur Plan de gestion, document regroupant la synthèse des connaissances (diagnostic) et le plan d'action pour les 10 années à venir. La journée, divisée en 4 grandes thématiques (milieux forestiers, rupestres, rivulaires, ancrage territorial) a permis de valider les objectifs et d'enrichir le plan d'action. Une rencontre avec les

acteurs socio-professionnels est d'ores et déjà programmé en septembre dans le même objectif de partage.

Les petits elfes éphémères



Le papillon est un insecte pollinisateur. Grâce à sa bouche en forme de trompe, il va se poser sur une fleur pour se nourrir de son nectar. En s'envolant, il emporte avec lui des grains de pollen qui s'accrochent à son corps poilu, jusqu'à la fleur suivante. Il est donc un maillon

essentiel dans la reproduction des plantes. Certains papillons sont rares et protégés (la Diane, le Damier de la Succise, le Thécla du Frêne). Ils sont reconnus pour leur rôle d'indicateur de la qualité des milieux naturels et de la santé des écosystèmes.

Alose, un poisson endémique



Cette espèce menacée fréquente les eaux marines du littoral pour effectuer sa croissance puis migre vers les eaux douces pour se reproduire entre avril et juin. L'activité de reproduction s'effectue de nuit dans des zones peu profondes. Cette espèce migratrice est soumise aux problématiques de franchissement d'obstacles dans les cours d'eau. L'association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM) et la Fédération de pêche de l'Ardèche en partenariat avec le SGGA suivent à cette période la reproduction et l'évolution de ce poisson sur le territoire.

Les séjours pédagogiques reprennent...



Les séjours scolaires et périscolaires avec nuitée vont pouvoir reprendre à partir du 20 juin. Les centres de loisirs du territoire vont venir séjourner à l'espace pédagogique de GAUD pour les vacances d'été. Jusqu'à présent les séjours des écoles étaient transformés en journées de randonnée ou d'ateliers de découverte de la nature. C'est le cas pour l'école de St Remèze, découvrir la biodiversité des Gorges

avec Batiste Leriche, animateur du SGGA !

Actualités



Animations :
Samedi 26 juin à Saint-Martin-d'Ardèche : Le ballet volant des libellules.

Samedi 3 juillet à Valon-Pont d'Arc (Tiourre) : Balade à la découverte de l'Aigle de Bonelli.

Réunions :
Vendredi 9 juillet : Atelier de travail sur le projet Grand Site de France des Gorges et accueil des élus de l'EPTB Ardèche à Gaud
Lundi 12 juillet : Comité syndical



INFOS DIVERSES ET ENQUETE



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

LE SYSTÈME EST OPÉRATIONNEL

Au service des habitants avant tout !

Grâce à l'application mobile « PanneauPocket », les informations et alertes des Mairies, EPCI, Intercommunalités, Écoles et RPI, Offices de tourisme, Ehpad, Associations sportives ou culturelles, vous accompagnent partout.

Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations des communes et intercommunalités déjà utilisatrices.



VACCINATION COVID

La **Région Occitanie** a mis en œuvre un camion de vaccination itinérant « **Proxivaccins** » pour répondre aux problématiques de mobilité des usagers voulant se faire vacciner. Un camion peut assurer 240 doses/jour.

Toutes les personnes à compter de 12 ans sont concernées par cette vaccination (1° ou 2° injection, les gens de passage peuvent également prendre rendez-vous).

Un entretien avec un médecin aura lieu avant l'injection par les infirmiers.

Merci aux personnes intéressées de s'inscrire à la mairie de ST Julien de Peyrolas : 04 66 82 18 69

- La première dose du vaccin PFIZER sera faite le vendredi 20 août 2021 de 9h à 17h

- La deuxième dose du vaccin PFIZER sera faite le vendredi 10 septembre 2021 de 9h à 17h

Nous sollicitons votre avis sur la réception du journal
Comment voulez vous recevoir le journal « **AIGUEZE INFO** » ?

En format papier

En format électronique

Par mesures écologiques et économiques nous voudrions éviter du gaspillage de papier et d'encre et ainsi mieux correspondre à vos attentes.

Nous vous remercions d'avance pour votre réponse, à glisser dans la boîte aux lettres de la mairie ou par E-mail : mairie.aigueze@orange.fr

Votre nom :

Votre adresse :

EXPOSITION

Aiguèze en Couleurs

Peinture • Sculpture • 8 Août 2021



Imprimé par Mairie d'Aiguèze ne pas jeter sur la voie publique

Renseignements et inscriptions : 06 66 13 86 48 drive.aigueze+Couleurs@gmail.com